



Recours possibles pour un jugement par défaut

Par **CLAIR DE LUNE**, le 11/10/2009 à 20:19

Bonjour,

Je voudrai connaître les recours possibles et les délais lors d'un jugement par défaut par le tribunal correctionnel?

J'ai reçu un avis en pli simple d'une signification de jugement du TGI par le GIE des Audienciers Correctionnels. Qu'en est-il si je ne vais pas le retirer? Je n'ai pas reçu de convocation pour l'audience.

Merci